

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 14 (1968)

Heft: 11

Rubrik: Revue de presse...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE

CANTON DE BALE

BALE : DECOUVERTE DE FRESES A L'EGLISE DE ST-LEONARD

Les restaurations menées récemment à l'église de St-Léonard de Bâle ont permis de mettre au jour dix-neuf fresques, dont plusieurs sont d'une qualité remarquable. S'échelonnant sur quatre siècles, de 1370 jusque vers 1750, elles comprennent notamment une œuvre de l'école de Conrad Witz, célèbre pour sa « pêche miraculeuse » du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. M. F. Lauber, archéologue cantonal, devait se féliciter de voir s'enrichir de telle sorte le patrimoine artistique de la métropole rhénane.

L'église St-Léonard de Bâle a été construite tout de suite après le fameux tremblement de terre du XIV^e siècle. Terminée peu avant la réforme, elle devait voir la plupart de ses richesses saccagées par les iconoclastes. Une grande fresque, représentant quatre personnages, ne dut son salut qu'à l'épitaphe qui l'accompagnait.

CANTON DE BERNE

L'ABBE KUNG A LA TELEVISION ALEMANIQUE : « JE NE CROIS PAS A UNE DECLARATION D'HERESIE A MON EGARD »

« Je ne crois pas à une déclaration d'hérésie à mon égard. Mon livre — L'Eglise — fait l'objet d'une enquête de la part de la Congrégation de la foi, mais un colloque doit nous permettre de nous expliquer. » C'est en ces termes que l'abbé Kung, professeur de théologie à l'Institut de recherches œcuméniques de l'Université de Tubingue, a conclu l'interview que lui a consacrée la Télévision suisse alémanique dans son émission « Rundschau ».

Pour définir sa position, le professeur Kung a fait l'historique de l'évolution de l'Eglise catholique, depuis le Concile de Vatican II. Il s'est opposé à l'allégation selon laquelle le Pape Jean XXIII et le Concile sont responsables de la crise que traverse aujourd'hui l'Eglise. A ses yeux, c'est plus la « situation figée » où se trouvait l'Eglise depuis plusieurs siècles, qui portait les germes de la crise actuelle. « Tous les problèmes se posent en même temps, car le Concile a rendu possible l'analyse de la situation et ouvert la porte au renouvellement. » Le professeur Kung devait relever, par la suite, l'équivoque de nombreux textes conciliaires, rédigés dans un esprit de compromis. Il a déploré que la situation actuelle, au sein de l'Eglise, ne soit pas claire, mais s'est élevé contre l'accusation de vouloir saper l'autorité pontificale. Selon lui, à tous les échelons, l'autorité doit

émaner des qualités personnelles et morales des dignitaires ecclésiastiques, et ne plus dépendre automatiquement du titre qu'ils portent.

A BIENNE VA S'OUVRIR UNE VERITABLE ECOLE SUISSE DE PUBLICITE

(C.P.S.). En avril 1969, au tout nouveau « Centre d'enseignement pour la publicité et l'information » (C.S.E.P.I.), à Bienné, s'ouvrira le premier cours annuel destiné à former de futurs assistants en publicité A.S.P.-F.R.P. Pour la première fois, les publicitaires disposeront ainsi d'une possibilité de formation officielle sous forme d'une véritable école.

Le cours est destiné avant tout aux jeunes qui ont terminé leurs études secondaires ou leur apprentissage commercial. Il réunira quarante élèves venant de toute la Suisse et leur enseignera (en deux langues) les fondements de la publicité moderne. Les candidats devront passer un examen d'entrée destiné à prouver qu'ils disposent d'une bonne culture générale et qu'ils montrent des dispositions sérieuses pour la profession de publicitaire.

Le programme comprendra environ 1.000 leçons de cinquante minutes, réparties en trois trimestres et portant sur toutes les branches qui touchent de près à la publicité (marketing, étude de marché, plans publicitaires, supports, diffusion, production, administration). Une attention particulière sera vouée à la maîtrise de la langue maternelle ainsi qu'à une bonne compréhension des deux autres langues principales (allemand et anglais). Un certain nombre d'heures sera consacré aux problèmes juridiques ainsi qu'à l'histoire de la publicité et à l'organisation de la profession en Suisse.

A l'issue du cours, les participants pourront obtenir le diplôme d'assistant en publicité A.S.P.-F.R.P. dans le cadre des examens organisés annuellement par l'Association suisse de publicité et la Fédération romande de publicité.

LA CELEBRATION DU 500^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DU CARDINAL MATTHIEU SCHINER

La cérémonie organisée à la mémoire du prince-évêque, homme d'Etat et cardinal Matthieu Schiner, fils de paysan, né il y a 500 ans à Muhlebach, près d'Ernen, dans la vallée de Conches, fut l'occasion d'une grande fête folklorique, à laquelle costumes, tambours et fifres, anciens suisses de la garde pontificale, étudiants, corps de musique, ainsi que 650 invités d'honneur, donnèrent une note colorée. Après le sermon célébré par l'évêque de Sion, Mgr Adam, en l'église paroissiale d'Ernen, eut lieu sur la place du village l'inauguration de la statue élevée à la mémoire du cardinal, due au ciseau du sculpteur Hans Loretan, de Brigue. A cette occasion, le conseiller fédéral Roger Bonvin prononça un discours.

Au cours du repas pris en commun à midi dans la grande salle des fêtes à Muhlebach, des discours furent prononcés par le président du Conseil d'Etat valaisan, M. Wolfgang Loretan, le président du Grand Conseil et conseiller national Innocent Lehner, le préfet Anton Imsand, le conseiller national Félix Carruzzo et le président de commune Emile Clausen. Une troupe de théâtre de jeunes joua quelques scènes de la pièce de Marco Volten sur la vie mouvementée de Matthieu Schiner. La vie et l'œuvre du cardinal Schiner, qui vécut à

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

une époque tourmentée pour l'indépendance du Valais et de la Confédération, en étant pendant de nombreuses années en relation d'amitié avec le réformateur Ulrich Zwingli, et qui mourut en 1522 de la peste à Rome, sont racontées en détail dans une plaquette commémorative due à la plume du curé Peter Arnold et à d'autres historiens haut-valaisans, et qui contient également l'arbre généalogique de la famille Schiner. Le descendant direct du grand homme est aujourd'hui M. Matthaeus Schiner, né en 1936, agriculteur, vice-président de la commune d'Ernen, père d'un garçon de trois ans portant le même prénom.

« ENVIRONMENTS » A LA KUNSTHALLE DE BERNE

L'exposition « Environments », organisée par la Kunsthalle de Berne dans le cadre d'un cycle jubilaire (cette institution a en effet été fondée il y a cinquante ans), offre un aperçu des tentatives artistiques tendant à exprimer et à concrétiser de nouveaux rapports entre l'espace, l'objet, la forme, la lumière et la matière. Les artistes suisses, français, allemands, hollandais et américains qui participent à cette exposition — elle fermera ses portes le 29 septembre prochain — font fi des catégories artistiques antérieurement admises et ils explorent de nouveaux domaines. Un catalogue, richement illustré, a été préparé pour cette exposition par M. Jean-Christophe Ammann, de Berne et Fribourg.

UNE ENTREPRISE FAMILIALE EST-ELLE ANACHRONIQUE ?

Une entreprise familiale est-elle anachronique ? C'est pour nous permettre de répondre à cette question en toute connaissance de cause que les directeurs de la fabrique de chocolat Camille-Bloch S.A. avaient invité la presse à Courtelary, pour une visite de leur usine. Disons-le d'emblée, la réponse est non, contrairement à une idée fort répandue. En effet, au cours de ces douze dernières années, l'entreprise, grâce à une rationalisation constante, a pu doubler sa productivité et sa production, en revenant en 1967 au même effectif de personnel qu'en 1955. Ce résultat a été possible grâce à d'importants investissements, et ceux-ci à leur tour n'ont pu être faits qu'en versant des dividendes très faibles, voire symboliques, aux actionnaires, tous membres de la famille Bloch, durant un certain nombre d'années. C'est là que le rôle bénéfique de l'entreprise familiale apparaît : quels autres actionnaires auraient accepté une telle situation ?

C'est ce que le directeur général de l'entreprise, M. Rolf Bloch, a tenu à souligner au cours de cette visite, qui nous a permis de constater qu'une usine de moyenne importance, située dans une région périphérique, pouvait suivre les progrès de la technique moderne, tout en maintenant une qualité nécessaire à la réputation du chocolat suisse.

Signalons enfin que le conseiller national Pierre

Glasson, directeur de la Convention chocolatière suisse, avait tenu à saluer les journalistes et leur montrer les tâches nécessaires de cet organisme pour un essor harmonieux de l'industrie chocolatière.

UNE NOUVELLE MAISON D'EDITION BERNOISE

Les maisons d'édition suisses comptent un nouveau venu : il s'agit de la maison d'édition « Franz Wagner », à Berne. Au début du mois d'octobre, cette maison a fait connaissance pour la première fois avec le public en sortant la revue « Politik » (anciennement « Schweizer Politolog »).

La revue « Politik » entend se consacrer au développement des sciences politiques et contribuer aussi à la création d'une Europe moderne. Le rédacteur responsable est M. Peter Kreis, la partie graphique ayant été confiée à M. Hansjörg Weyermann. La maison « Franz Wagner » publiera également des ouvrages littéraires de jeunes auteurs suisses. Son programme prévoit en outre la publication de bulletins de communes.

CANTON DE GENEVE

« LA MAIN TENDUE » : SECOURS A TOUTE HEURE

(C.P.S.). Il est une œuvre qui à Genève rend des services inestimables, c'est celle de « La main tendue », qui est indépendante au point de vue confessionnel et politique. Elle fut fondée en 1959 et son action grandit d'année en année ; elle apporte par téléphone le conseil et le renseignement nécessaire à la solution des problèmes familiaux et conjugaux, aux questions d'ordre moral, juridique, aux problèmes matériels comme le logement, le travail, les finances aussi, sans se désintéresser des problèmes de la santé et des états de dépression.

Ce travail qui se poursuit nuit et jour exige un personnel compétent au caractère bienveillant et à l'esprit ouvert. Les salaires avec les prestations sociales atteignent 41.000 francs et les frais généraux dépassent 11.600 francs.

Empressons-nous d'ajouter que l'intervention de « La main tendue » ne se borne pas à des réponses par téléphone, qu'elle comporte aussi des démarches, des correspondances nombreuses, des entretiens, des visites, déclenchés par les appels et les contacts.

Les seules recettes de cette institution sont des contributions privées et officielles. Les subventions privées se sont élevées en 1967 à 18.753 francs, l'Etat a versé 25.000 francs, l'an dernier comme les deux années précédentes, et la Ville de Genève 4.000 francs. Le déficit a été supérieur à 5.000 francs. C'est pourquoi le Grand Conseil alerté a porté, pour 1968, 1969 et 1970, sa contribution à 35.000 francs. Voilà une subvention que nul ne saurait contester.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE

LE CONSISTOIRE DE GENEVE ET LES THEOLOGIENS QUI REFUSENT LA CONSECRATION

Le service de presse protestant relate qu'une séance d'un caractère particulier du consistoire de l'Eglise nationale a eu lieu à Genève. Au cours de cette réunion, il a été permis à quatre des vingt-deux théologiens qui refusent la consécration pastorale de développer leur point de vue devant l'autorité de l'Eglise. Des questions précises leur ont été posées. Les réponses données ont permis de mieux mesurer le bien-fondé de leurs aspirations.

Le débat qui a suivi a montré que l'Eglise doit tenir compte des critiques pertinentes exprimées par les jeunes théologiens si elle entend manifester avec davantage d'efficacité sa présence dans le monde. Le mémoire rédigé par ceux qui refusent la consécration pastorale relève, entre autres, que tout chrétien est déjà consacré par le baptême. Par là, il devient serviteur de Jésus-Christ. De ce fait, sa consécration et son ministère consistent à mener une vie de service, de communion et de témoignage. En outre, tout chrétien reçoit de Dieu une fonction particulière qui, par nature, est provisoire et variable. Pour ce motif, si l'on veut servir Dieu et le monde, l'Eglise doit donner à ses membres le sens du mobile et du provisoire. En effet, elle agit à travers une multitude de fonctions qui peuvent changer de forme et de titulaire. Aucune d'elles n'exige une consécration à vie sanctionnée par un acte spécial de la liturgie, du moment que la consécration est donnée, une fois pour toutes, dans le baptême. C'est pour ces raisons que les vingt-deux théologiens refusent la consécration telle qu'elle est prévue dans la constitution de l'Eglise nationale protestante de Genève.

L'ECOLE D'ETUDES SOCIALES DE GENEVE CELEBRE SON CINQUANTENAIRE

(C.P.S.). L'Ecole d'études sociales de Genève célèbre le cinquantième anniversaire de ses activités ; nous avons bien dit de ses activités, car elles sont multiples. La plus ancienne section est celle du service social, et au cours des ans sont venues s'ajouter la section des bibliothécaires, ou plutôt l'école des bibliothécaires, l'école des laborantines médicales, l'école d'assistantes de médecins, l'école d'animateurs, laquelle s'occupait dès son début non seulement des enfants mais des adolescents. Plus tard, elle étendit ses soins aux adultes et aux vieillards. Les élèves de ces différentes écoles, réunies sous une même direction, sont au service de la collectivité.

L'Ecole d'études sociales de Genève est en perpétuel mouvement ; ainsi, elle vient de créer des cours pour moniteurs d'ateliers socio-professionnels, dont le but sera la réadaptation des handicapés. Ceux qui ont eu l'honneur de participer à la vie de cette admirable institution peuvent témoigner de son atmosphère de solidarité et de foi dans l'avenir.

Pour célébrer dignement ce cinquantenaire, on a prévu non seulement une journée d'ouverture avec une conférence publique de M. Alfred Berchtold en l'aula de l'Université, mais une journée des assistantes de médecin avec présen-

tation de films médicaux et conférence du professeur Hubert Termel, de Lyon, sur « les aspects médicaux et moraux de la greffe du cœur », une journée des laborantines médicales avec des exposés des professeurs Eric Martin et J. P. Girard, une journée des bibliothécaires avec des exposés et conférences de M. Thompson, directeur de la bibliothèque et documentation du B.I.T., de Mme Coullery et du professeur Jean Starobinski sur Rousseau et la contestation d'un écrivain romand ; une journée du service social et des animateurs avec deux exposés de MM. Kohler et Ansorge, le premier dans le Centre populaire du Lignon et le second en l'aula de l'Université.

Et toutes ces manifestations accompagnées de visites commentées se termineront après une semaine par une conférence publique à l'Université de M. Gérard Bauer sur l'homme dans la société de demain, perspectives et défis, suivie d'un débat.

On ne manquera pas, à l'occasion de ces journées, de rendre une fois encore hommage au zèle intelligent de M^e Cornaz, qui pendant tant d'années dirigea l'Ecole d'études sociales de Genève et présida à son épanouissement.

UN MUSEE GENEVOIS POUR LES ŒUVRES DE L'ECOLE DE PARIS

(C.P.S.). Grâce à M. Oscar Ghez, collectionneur averti d'œuvres picturales de grands maîtres français post-impressionnistes, Genève va posséder un nouveau musée.

Les œuvres seront exposées dans une quarantaine de pièces d'un hôtel particulier où a été installé un éclairage spécialement dosé pour mettre en valeur chaque tableau.

Outre les salles d'exposition, l'architecte de cet immeuble a créé une grande salle de conférences et de concerts.

Des centaines de tableaux de l'Ecole de Paris (de 1860 à 1910), dus aux artistes les plus représentatifs de cette période, seront exposés en permanence. En outre, M. Ghez se propose d'organiser des expositions temporaires consacrées à tel ou tel maître.

Cette maison des arts ne manquera pas d'attirer à Genève les admirateurs des maîtres français de la seconde moitié du XIX^e siècle.

LA MORT DE LEOPOLD BOISSIER

M. Léopold Boissier, ancien président du Comité international de la Croix-Rouge, décédé à Genève, était né à Genève le 16 juillet 1893 où il avait fait ses études de droit aux Universités de Genève et Zurich et obtenu un doctorat en droit. Il fut diplomate de 1917 à 1920 et occupa des postes à Berne, Rome et Genève. De 1933 à 1953, il fut secrétaire général de l'Union interparlementaire. Il fut nommé en 1943 professeur de droit constitutionnel comparé à l'Université de Genève. Il était membre correspondant de l'Institut de France.

M. Léopold Boissier était membre du Comité international de la Croix-Rouge depuis 1946. Il en a assumé la présidence de 1955 à 1964, et s'est notamment occupé à ce titre des événements survenus en Hongrie, à Suez et au Congo.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

M. Léopold Boissier était marié et père d'un fils et d'une fille.

Le défunt, après avoir obtenu son doctorat en droit, entra dans la carrière diplomatique, et accompagna Gustave Ador, président de la Confédération, en 1919 à Paris lors des négociations de paix. Il joua un rôle éminent pour la reconnaissance de la neutralité de la Suisse.

ANNIVERSAIRE DE LA PLUS ANCIENNE LOGE MAÇONNIQUE SUISSE

L'Eglise catholique romaine est invitée à décider du maintien ou de la levée de l'excommunication des francs-maçons, dans une plaquette publiée par « L'Union des Cœurs » (U.D.C.), le plus ancien atelier de franc-maçonnerie de Suisse, qui a fêté à Genève son 200^e anniversaire.

Les francs-maçons, déclarait la bulle papale de 1738, « prétent serment de garder un secret inviolable sur tout ce qui se passe dans leurs assemblées ». L'excommunication était aussi prononcée par le pape Clément XII, « pour plusieurs autres raisons connues de nous ». Le chef de l'Eglise catholique ne précisait pas ces raisons, indique la plaquette de l'U.D.C.

La franc-maçonnerie est demeurée dès le début d'essence chrétienne — « elle n'est athée que dans quelques pays où elle a dégénéré » — mais elle se tient en dehors de toute Eglise particulière, les rituels et moyens de reconnaissance entre francs-maçons ont été abondamment publiés. « L'initiation ne peut être révélée parce qu'elle ne peut que se vivre en laissant au néophyte des impressions personnelles, intimes et profondes », répond « L'Union des Cœurs », qui ajoute que « le secret est nécessaire à des hommes qui désirent pouvoir à tout instant se confier sans réserve à un frère sur la discréetion duquel ils savent pouvoir compter ».

Soulignant la nécessité d'une « action vraiment œcuménique » à une époque de « matérialisme imbécile », l'U.D.C., qui compte dans ses rangs des catholiques, forme le vœu que ceux-ci « cessent d'être tirailés entre leur attachement à l'ordre maçonnique et leur désir bien légitime d'affirmer au sein de leur Eglise leur fidélité à l'idéal chrétien ».

Apportant le salut des autorités, le conseiller d'Etat genevois Henri Schmitt a évoqué les grands noms de la franc-maçonnerie, en Suisse et à l'étranger, leur part importante à la formation d'élites intellectuelles, ainsi que le rôle des francs-maçons dans notre pays où ils œuvrent « dans un esprit de tolérance réciproque » et pour l'édition d'une « humanité meilleure ».

La célébration du 200^e anniversaire de l'U.D.C. avait été marquée avant la partie officielle par une « tenue au premier grade » (cérémonie rituelle) par les membres de l'Union des Cœurs, selon un rituel de 1782 et en costumes de l'époque, en présence de francs-maçons venus de plusieurs pays d'Europe et du grand maître de la grande loge suisse Alpina, M. Walter Winter.

CANTON DE LUCERNE

PRIX CULTUREL DE LA SUISSE CENTRALE

Le Conseil de fondation du prix culturel de la Suisse centrale a décidé d'attribuer cette distinction à l'écrivain Josef Konrad Scheuber, d'Attinghausen. Il entend récompenser l'apport de cet écrivain uranais à la littérature pour enfants, ainsi que ses textes pour festivals, et ses études biographiques et historiques.

CANTON DE NEUCHATEL

LES ENFANTS NEUCHATELOIS S'INDIGNENT

(C.P.S.). Les articles qui ont paru dans la presse spécialisée sur les massacres des bélugas phoques dans le Nord canadien et sur la honteuse industrie de la fourrure, ont vivement ému les enfants neuchâtelois. Plusieurs d'entre eux ont pris l'initiative de lancer un mouvement de protestation contre cette tuerie scandaleuse qui se poursuit dans des conditions innommables pour que de belles dames puissent parader dans les salons de thé avec des manteaux de peau de phoque.

Ce mouvement vient de se concrétiser par deux lettres revêtues de très nombreuses signatures, adressées l'une au Gouvernement canadien, l'autre au « World Wildlife Fund » (Fonds mondial pour la nature), qui a son siège à Morges.

En voici le texte — malhabile, mais émouvant dans sa simplicité :

« Messieurs, tous les enfants du canton de Neuchâtel vous demandent d'arrêter ce massacre. Bien sûr, nous comprenons que vous devez tuer des petits phoques, mais il faut en tuer beaucoup moins, beaucoup moins et surtout moins cruellement. Nous vous prions de regarder les yeux suppliants des bélugas phoques qu'on massacre. Nous serions heureux que vous fassiez le nécessaire, car il est honteux et nous pleurons en y pensant. »

Suivent plusieurs centaines de signatures de fillettes et de garçons qui mettent tout leur espoir dans ce message pathétique.

FÊTE DES VENDANGES A NEUCHATEL

Ouverte le 5 octobre par une cavalcade de mousquetaires bleus, la fête des vendanges de Neuchâtel s'est déroulée sous un soleil « fidèle au poste ». Si le cortège des enfants, le samedi après-midi, n'a dû sa chaleur qu'à l'enthousiasme de ses participants, le grand corso fleuri du dimanche a bénéficié d'un temps splendide. Sur le thème d'un voyage autour du monde, plus de trente chars, décorés et fleuris à souhait, ont fait de Neuchâtel, pour quelques heures, un globe terrestre en miniature. Les quelque 80.000 spectateurs du cortège se sont associés de bonne grâce à ce voyage intercontinental, coloré et fleuri.

Le samedi, la fête des vendanges a été d'autre part marquée par une réception de la presse à l'hôtel du Peyrou. Un concours de dégustation a permis aux invités de donner la preuve de leurs connaissances viticoles, avant de se retrouver au Chaumont pour la traditionnelle soirée de la presse. Durant toute la nuit du samedi au dimanche, Neuchâtel a été le plus grand pont de danse du pays, et des milliers de personnes se sont retrouvées autour des orchestres, des stands de dégustation et des bals, répartis au hasard des rues.

La présence du conseiller fédéral et de M^{me} Nello Celio, ainsi que du Chancelier et des deux Vice-Chanceliers de la Confédération, a donné à la journée du dimanche un caractère officiel, marqué par les allocutions du Président du Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean, et des représentants des autorités politiques de la ville de Neuchâtel.

LE PALMARES DU CONCOURS DE LA MEILLEURE CHRONIQUE SUR LA FÊTE DES VENDANGES DE NEUCHATEL

Le jury du concours de la meilleure chronique de presse publiée sur la fête des vendanges de 1967 a décerné les prix suivants :

Premier prix : Daniel Duc, « Tribune de Genève ». Deuxième prix : Guy Jacquemin, « L'Est Républicain », Besançon.

Troisième prix : M. Lebrument, « Emmenthaler-Blatt », Langnau.

Des accessits ont été décernés à l'abbé Charrière, « Cité fraternelle », Besançon, à l'équipe du « Pays », de Porrentruy, et M. Paul Mueller, « Tages-Nachrichten », Muensingen.

Le prix spécial de la presse audiovisuelle a été décerné à l'émission « Carrefour » de la Télévision romande.

Les prix, consistant en lots de « Neuchâtel », ont été remis aux lauréats lors de la journée de presse de la fête des vendanges de Neuchâtel 1968.

UN NUMERO SPECIAL DE « LA REVUE NEUCHATELOISE » SUR EDMOND PRIVAT

La « Revue neuchâteloise » vient de sortir de presse le plus important numéro qu'elle ait publié, consacré à l'écrivain, penseur et homme d'action Edmond Privat, d'origine genevoise, qui enseigna à l'Université de Neuchâtel, et dont la bibliothèque a été remise à celle de La Chaux-de-Fonds où elle a été constituée en fonds. Ce numéro de 82 pages, contenant des études et des documents, souligne l'importance de l'activité internationale de notre concitoyen. La télévision romande a, elle aussi, consacré à ce numéro une importante émission dont l'auteur est le professeur Pierre Hirsch, chargé de recherches au fonds Privat de La Chaux-de-Fonds. En janvier prochain aura lieu à La Chaux-de-Fonds une exposition pour le centenaire de la naissance de Gandhi, qui montrera des documents tirés de la bibliothèque Privat, qui a intimement collaboré avec le grand apôtre indien.

CANTON DE TESSIN

LA FUITE DES CAPITAUX ITALIENS VERS LA SUISSE

Depuis quelque temps, les quatorze instituts bancaires de la place de Chiasso connaissent un afflux considérable de capitaux italiens. L'intérêt des milieux financiers italiens se manifeste surtout pour les actions et les obligations ainsi que pour les certificats d'investissements suisses.

L'exode des capitaux italiens vers notre pays est pratiqué sur un double plan : par la voie légale et par la voie illégale : la contrebande. Aussi est-il difficile d'en déterminer le volume avec précision. Selon des calculs établis par la Banque centrale de Rome et l'Institut italien pour les échanges avec l'étranger, l'exportation de billets de banque a atteint le montant de 600 milliards de lires, soit 4 milliards 200 millions de francs suisses, au cours des sept premiers mois de l'année en cours.

D'autre part, les achats par voie légale de titres étrangers de toutes sortes se sont élevés, toujours pour les sept premiers mois de 1968, à 800 milliards de lires, soit 5 milliards 600 millions de nos francs.

Les raisons de cet exode aussi massif de capitaux italiens semblent résider dans les facteurs suivants :

- 1) introduction de l'impôt sur les coupons et l'obligation de déclarer au fisc l'origine des bénéfices provenant des titres bancaires ;
- 2) chute du niveau des intérêts en Italie ;
- 3) craintes de nature politique en ce qui concerne la crise du Centre-Gauche ;
- 4) tendances à la nationalisation, qui semble de plus en plus probable, du konzern « Montecatini-Edison ».

FÊTE DES VENDANGES DE LUGANO

La fête des vendanges a débuté le vendredi soir 4 octobre à Lugano où, tout autour de la petite église de Loreto, on a repris une ancienne coutume : distribution au public de châtaignes avec crème Chantilly. Le samedi, les trains bondés de voyageurs commencèrent à arriver et le soir, sur les différentes places de Castagnola, Paradiso, Masagno, tout le folklore international s'était donné rendez-vous pour les bals populaires et les ensembles de musique et de chant. Des représentants venus des cantons confédérés, d'Autriche, de France, d'Allemagne et d'Italie y ont participé, et la musique de Swissair a donné un concert fort apprécié.

L'après-midi du dimanche a vu défiler, sous les yeux de 40.000 spectateurs, le cortège traditionnel : chars décorés, groupes folkloriques, musiques, au total quarante formations. Il convient de signaler aussi le char qui a rappelé aux spectateurs le prochain tournoi international d'échecs, qui a été réalisé par le Centre scolaire des industries artistiques, de

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE...

même que la présence de « Miss Dating », sortie victorieuse d'un concours organisé par une chaîne de télévision des Etats-Unis et qui a donné l'occasion aux cinéastes qui l'accompagnaient de tourner des scènes d'un film qui sera diffusé par cette même chaîne de télévision. Aux côtés de la « Dating girl » se trouvait aussi l'acteur Jean-Marc Vasseur.

CANTON DU VALAIS

VALAIS : BEL EXEMPLE DE RATIONALISATION DANS LE VIGNOBLE

Près de cent vignerons valaisans possédant au total une surface viticole d'une dizaine d'hectares se sont groupés pour effectuer d'une façon plus rationnelle les travaux de leurs parcelles. C'est ainsi qu'ils vendangent au moyen d'un télévigne, sorte de téléphérique agricole qui leur permet d'acheminer d'une façon tout à fait d'avant-garde leur récolte vers les pressoirs.

LITTÉRATURE

“L'entretien des muses”

par Philippe Jaccottet (Ed. Gallimard)

Dès les premières pages, qui sont parmi les meilleures, de ces « chroniques » sur les poètes contemporains, Jaccottet invite, à travers une appréhension personnelle de la vision claudelienne — double mouvement de « rumination » tête des choses et de leur restitution en paroles pesantes mais ordonnées —, à l'approche d'une réalité par le moyen de la transfiguration qui peut en faire poésie : si la parole s'exhale, comme un parfum, et comme l'âme, c'est qu'elle naît de la violence du débat entre terre et ciel ; si elle prend sa présence à la terre, c'est dans le clair-obscur qu'ouvre au sein de cette fausse possession des ténèbres la lumière dénonciatrice — mais annonciatrice du grand-jour.

Voilà donc l'exemple d'une parole écrite dont le pouvoir n'est plus seulement d'exprimer, mais d'imposer un au-delà de la parole qui est sa provenance ou sa destination, le silence de l'événement poétique et le parti qu'on y aura pris. Il n'y a pas de poésie sans rémanence, et ce qui est vrai de Claudel l'est aussi de la poésie actuelle ou, ici, de Jaccottet tel qu'il la vit. Renonçant progressivement aux prestiges (dont Claudel use encore) de l'abstraction — Valéry est le premier grand absent du livre — et de l'éloquence — le Surréalisme semble avoir fait long feu —, le poète aura tendu de plus en plus à ce point précaire d'équilibre, de reciprocité de la matière et de l'esprit, il sera pour cela remonté vers une source élémentaire qui soit fin et origine de la parole, son avenir et son passé. Ce sont ces rares instants de « mise en rapport », de « saisie de l'éternel » à travers une matière que le regard a dépouillée, que Jaccottet s'emploie à nous rendre, souvent avec bonheur, parfois avec une maladresse rassurante, toujours sobrement — tant il est vrai que la poésie n'est pas « simple objet de connaissance ».

Ce que Jaccottet rappelle aussi aux poètes : à l'extrême de son dépouillement, la poésie risque, en effet, de ne plus

Les mêmes installations vont leur permettre d'effectuer avec le minimum de peine et de frais les travaux de fumure, sulfatage et autres.

Les pouvoirs publics ont subsidié le 60 % du coût de cette heureuse initiative.

CANTON DE VAUD

LE PROCHAIN PRIX PAUL BUDRY

La Fondation Paul Budry a décidé, en collaboration avec l'Office suisse du tourisme, le lancement du prix Paul Budry 1969. Le prix Paul Budry fut attribué pour la première fois en 1961 à MM. Jean-Marie Mussbaum, André Beerli et Bernard Beilwald, en 1964 à MM. Georges Duplain et Jacques Guillerme, et en 1967 à M. Pierre Cordey.

Les prix 1969, d'un montant de 3.000 francs, récompenseront les auteurs de langue française du meilleur ouvrage ou articles traitant de la Suisse en général ou de l'une de ses régions, ou d'une nouvelle au sujet imposé.

saisir que sa propre intention ; l'acte créateur même constituant l'expérience poétique, elle retournerait ainsi à la tradition mallarméenne, si elle acceptait les nécessités de l'opération, les fameuses « gènes » de Valéry, seul recours contre le balbutiement. Cette assimilation immédiate et formelle de l'acte poétique à une saisie originelle de l'absolu revient alors, matériellement, au « parti pris » de l'objet, « calme bloc ici-bas » (ici-haut, dirait Ponge, mais quelle différence ?). L'hostilité à l'objet, succédant naturellement à la Résistance — et Jaccottet repousse, un peu vite, tout engagement poétique —, se transfère alors, il faut bien le dire, chez le lecteur. Voulant instituer une Nature interrompue, et par conséquent mise en question, par le fait même d'un langage discontinu, reproduisant des « morceaux de nature », autonomes, sans références au poète (on reconnaît l'inspiration de Reverdy), non seulement la poésie consomme l'impossibilité de constituer une écriture, mais aussi elle ne renvoie plus à la violence individuelle du geste demiurgique, au-delà lyrique ou épique du langage, qui le fonde.

C'est pourquoi il est bon que, si Jaccottet méconnait — peur de voir la poésie se perdre dans la profusion des genres, ou simplement « l'illimité » de la vie ? — l'importance de ces épopées de l'esprit qui, après Rimbaud, Claudel et Perse eurent nom Tzara et les surréalistes, voire Bousquet, Audiberti et tout l'arrière plan baroque et théâtral de la poésie (peut-être surtout Artaud et les fondements physiques de la parole), et purent le mieux prétendre prendre la mesure du monde moderne, au moins il nous rappelle que la poésie n'est pas la métaphysique ; ou plutôt que « cet être dont (elle) s'est découverte (...) la gardienne », et qui ne peut être qu'espérance ou regret, ou mieux, attente que fait le mouvement du regret à l'espérance, « n'est jamais plus proche que là où l'œuvre cesse d'en parler » ; et que dans cette ligne idéale qui va de Villon à Apollinaire, à Supervielle et à Follain, qui chantent les plus vieilles réalités du monde parce qu'ils sont la jeunesse du monde, les poètes suisses — mieux préservés du goût du jour ? —, si leur lyrisme verse parfois dans l'effusion ou le mysticisme, brillent au moins, à l'exemple de M. Chappaz, par leur ingénuité (en regard du nouveau sens de la pesanteur, on pourrait parler de leur paradoxale légèreté).

J. DEPIERRE.

REVUE DE PRESSE...

REVUE DE PRESSE

Le règlement du prix ainsi que les renseignements seront envoyés sur demande adressée à M. Henri Perrochon, président de la Fondation Paul Budry, 38, rue d'Yverdon, 1530 Payerne.

Le dernier délai pour la remise des ouvrages ou manuscrits est fixé au 15 mai 1969 et les prix seront décernés en octobre 1969.

LA FONDATION LEO FIAUX DECERNE SES PRIX

La Fondation Lelo Fiaux, que préside M. André Rochat, de Lausanne, a décerné son premier prix. Quinze peintres suisses ou étrangers âgés de 25 à 45 ans ont envoyé chacun trois œuvres au jury. Ces peintres avaient été sélectionnés par des conservateurs de musées. Le jury a retenu dix artistes dont deux se partagent le premier prix, d'une valeur totale de 8.000 francs. Ce sont MM. Jean Baier et Rolf Lehmann. Le jury a également acheté des œuvres à MM. Gérald Ducimetière, Jean Lecoultrre et Rolf Iseli, ces trois œuvres resteront la propriété de la Fondation. Toutes les œuvres qui ont été soumises au jury sont exposées au musée des Arts décoratifs de la ville de Lausanne. Le public pourra désigner l'œuvre qu'il préfère. Celle qui aura sa faveur sera dotée d'un prix de 2.000 francs.

75^e ANNIVERSAIRE DE L'ECOLE HOTELIERE DE LAUSANNE

Fondée à Ouchy en 1893 par Joseph Tschumi, qui dirigeait l'hôtel Beau-Rivage, l'Ecole hôtelière de Cour-Lausanne, propriété de la Société suisse des Hôteliers, s'est développée régulièrement grâce au travail de ses directeurs et de son corps enseignant : elle groupe actuellement 300 élèves, représentant trente pays. Sa renommée est internationale au point qu'on la cite partout comme un modèle.

Ce 75^e anniversaire, coïncidant avec la cérémonie des promotions, a été célébré au palais de Beaulieu, en présence des représentants des autorités cantonales et communales, de l'Office fédéral des Arts et Métiers et du Travail, et de nombreux anciens élèves et parents.

MM. Ernest Scherz, président de la Société suisse des Hôteliers, et M. Burri, président de la Commission scolaire, ont loué l'heureuse initiative de M. J. Tschumi et félicité ses successeurs qui ont compris l'importance de l'industrie hôtelière et la nécessité de lui fournir un personnel qualifié. L'hôtellerie est à un virage, les structures se modifient, se renouvellent. L'hôtelier s'adaptera tout en conservant sa mission, qui est celle de l'accueil, de prendre des initiatives, de créer et d'améliorer les contacts.

M. S. Weissenberger, qui va quitter la direction de l'école, qu'il assume depuis dix ans, a résumé la magnifique activité de l'établissement. Il a évoqué l'évolution, voire la révolution que vit l'hôtellerie, en faisant appel aux jeunes pour rénover les structures.

M. G. Jaccottet, conseiller municipal à Lausanne, a apporté les vœux et les félicitations des autorités, et loué l'œuvre utile qu'accomplit l'école qui a « le grand mérite d'avoir renoncé spontanément aux subventions officielles ».

Des élèves du Conservatoire de Lausanne ont joué le numéro cinq de l'Opus 18 de Beethoven, un des plus beaux quatuors du maître. Puis les nombreux participants sont descendus à Cour pour le repas officiel où les mets et les vins ont été commentés par deux élèves. On a entendu notamment M. E. Gerber, le nouveau directeur de Berne.

CANTON DE ZURICH

ORCHESTRE DE BEROMUENSTER : DECISION PROCHAINE

Les milieux musicaux de Suisse alémanique sont actuellement divisés par la question de l'attribution de l'orchestre de Beromuenster au studio de Bâle, ou de son maintien à Zurich. Sur les bords de la Limmat et en Suisse orientale, on craint un appauvrissement de la vie musicale si l'orchestre se fixe à Bâle. Sur les bords du Rhin, on estime que l'installation de l'orchestre pourrait compenser la « faveur » qu'a reçue Zurich d'abriter le studio de télévision.

Le Comité de la Société coopérative de la Radio de la Suisse alémanique et romanche a pris connaissance du rapport sur les propositions de Bâle et de Zurich. Celui-ci a été remis aux sociétés membres, pour étude. La décision définitive interviendra une fois leurs conclusions déposées.

UN SAVANT SUISSE REÇOIT LE PRIX STOUFFER AUX ETATS-UNIS

Le prix Stouffer de médecine et biologie, d'un montant de 50.000 dollars, a été décerné, à Cleveland (Ohio, U.S.A.), à quatre savants qui se sont distingués par leurs recherches sur la régulation hormonale de la pression sanguine. L'un des savants ainsi à l'honneur est le professeur Robert Schwyzer, directeur du laboratoire de biologie et chimie moléculaire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

Les professeurs Peart (Grande-Bretagne) et Skegg (Etats-Unis) avaient réussi à isoler une substance du plasma sanguin appelée « angiotensine ». Puis, à leur tour, les professeurs Schwyzer (Suisse) et Bumpus (Etats-Unis) parvinrent pour la première fois à reconstituer synthétiquement l'« angiotensine ». Ces travaux représentent une contribution importante à la régulation de la pression du sang.

UN BEAU LEGS EN FAVEUR DU KUNSTHAUS ZURICOIS

Le collectionneur et amateur d'art Willy Junker, décédé il y a un an, a légué au Kunsthäus de Zurich une part importante de sa collection. Propriétaire d'un grand magasin d'optique, le disparu s'était aussi adonné à la peinture pendant ses loisirs. Sa collection comprenait des œuvres de Bissière, Manessier, Estève, Borès, Singer, Bertholle, Hans Reichel, ainsi que des artistes suisses René Auberjonois, Adolf Herbst et Varlin ; elles seront désormais la propriété du Kunsthäus zuricois.